

## DIVISION DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

DOS/05-329-76 du 10/10/05

### NOMBRE DE REPAS SERVIS ANNUELLEMENT ANNEE SCOLAIRE 2004/2005

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement du second degré, et trois  
EREA

Affaire suivie par : Division de l'Organisation Scolaire  
Mme SERRES Tel 04 42 91 71 68  
Courrier électronique : [maryse.serres@ac-aix-marseille.fr](mailto:maryse.serres@ac-aix-marseille.fr)

Je vous demande de bien vouloir m'adresser pour le **14 novembre 2005 déla** le nombre de repas servis aux élèves (à l'exclusion des commensaux et des élèves des écoles primaires) au cours de l'année scolaire 2004/2005 (cf. annexe ci-jointe)

Les établissements qui n'ont pas de service de bouche ou, dont le service de restauration n'est pas assuré par l'établissement me transmettront un « état néant ».

Les cités scolaires me fourniront un état globalisé. Elles feront apparaître néanmoins pour mémoire le nombre de repas servis aux collégiens.

Renseignements à transmettre par mail : [maryse.serres@ac-aix-marseille.fr](mailto:maryse.serres@ac-aix-marseille.fr)

**ou Fax : 04 42 91 70 04**

*Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.*

# ANNEXE

**ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE**

**RECTORAT**

Division de l'organisation scolaire

Bureau des emplois

Affaire suivie par Mme SERRES

Date :

**NOMBRE DE REPAS SERVIS ANNEE SCOLAIRE 2004/2005**  
(du 1<sup>er</sup> septembre 2004 au 31 août 2005)

- NOM DE L'ETABLISSEMENT ET N° RNE :

- Nombre de repas servis aux élèves exclusivement (hors commensaux et écoles primaires)  
(année scolaire 2004/2005)

- Etablissement avec internat  
nombre de petits déjeuners servis (année scolaire 2004/2005) :

**Signature du chef d'établissement**